

RAPPORT

SUR LES

OUVRAGES PRÉSENTÉS PAR M. J. CHEVRIER

A L'APPUI DE SA CANDIDATURE

AU TITRE DE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

(Suite et fin)

Ce jour rêvé par M. Jules Chevrier semble être arrivé. — Le Conseil municipal de Chalon, comme je vous l'ai déjà dit, Messieurs, a décidé, dit-on, l'érection d'une statue à Nicéphore. Mais de là à la réalisation du projet, il y a loin... bien loin peut-être..... (1).

Je vous ai dit aussi déjà plus haut que, quelque part qu'on fouille le sol chalonnais, on se heurte à quelque débris antique, et M. Jules Chevrier est toujours, cela va sans dire, à côté de ces fouilles; — on ne remue pas une pelle de terre, dans le Chalonnais, sans lui, et toujours la fortune lui sourit — toujours il revient chargé d'un riche butin. Que de fois les morts ont dû le maudire ! — ils croyaient dormir dans l'éternel repos, mais M. Jules Chevrier les réveille, les questionne, les interroge et souvent... leur fait des emprunts... *forcés*, au nom de la science...

C'est ainsi qu'en 1867, il surveille les fouilles au sud de la ville, et sous ses murs, au lieu dit *La Grange-Frangy*,

(1) Une commission de seize membres vient d'être nommée pour poursuivre ce but. Déjà, elle fonctionne; M. Jules Chevrier en est le vice-président.